

À quoi servent vos dons ?

22 octobre 2019



Comment est financé l'Observatoire des inégalités ? Depuis sa création en 2003, notre organisme indépendant reçoit très peu de subventions publiques. 2018 a été une année exceptionnelle à ce titre : les subventions ont représenté l'année dernière 34 % de nos ressources. Le ministère de l'Éducation nationale, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Région Centre-Val de Loire ont en effet apporté leur soutien à la réalisation de notre webdocumentaire « [Liberté, Inégalités, Fraternité ?](#) », destiné en particulier aux jeunes et aux professionnels de l'éducation.

La collecte de dons auprès de citoyens engagés à nos côtés reste pour nous la meilleure garantie de notre indépendance rédactionnelle : les dons représentent un tiers de notre budget. 80 000 euros ont ainsi été collectés en 2018. Si l'on ajoute nos ventes d'ouvrages (8 %) et les formations professionnelles que nous dispensons au cours de l'année (14 %), un peu plus de la moitié de notre budget est financé par des ressources autonomes.

Enfin, nous bénéficions de longue date du soutien financier ou matériel de partenaires de l'économie sociale et solidaire (10 % de nos ressources) : la Fondation Abbé Pierre, le bureau d'études Compas, le magazine Alternatives Économiques, Macif-Mutualité et la fondation Un monde par tous. En revanche, pour assurer notre indépendance vis-à-vis de tout parti politique, syndicat, institution religieuse ou grande entreprise privée, nous refusons leur soutien financier.



NOUS SOUTENIR

Où va l'argent que vous donnez ? Il sert d'abord à produire des contenus accessibles à tous gratuitement. Vous nous avez ainsi permis de poursuivre la publication régulière d'articles et de données sur notre site Internet qui reçoit environ 6 000 visiteurs chaque jour. Ensuite, en 2018 et grâce à votre soutien, nous avons pu publier l'ouvrage *Comprendre les inégalités* et le premier *Rapport sur la pauvreté en France*. Nous sommes aussi intervenus dans plusieurs dizaines de conférences et avons alimenté le débat public, notamment en répondant à de très nombreuses sollicitations des médias.

La moitié de notre budget est consacré à la rémunération de notre équipe salariée. Construire un système d'information de qualité ne peut reposer sur le seul engagement – même s'il est indispensable – de notre équipe d'une trentaine de bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre l'Observatoire des inégalités. Il faut rédiger, vérifier, corriger : autant de missions confiées aux salariés. Un dixième du temps rémunéré sert à administrer notre structure, 90 % à produire des contenus.

La fabrication de nos ouvrages (10 % des dépenses), les frais postaux d'envoi de nos publications (5 %), les achats de lots et le remboursement des déplacements pour les jeunes finalistes du « Prix Jeunesse pour l'égalité » (6 %) et les prestataires du site et du webdocumentaire (13 %) constituent les principaux autres postes. Les 16 % restants sont consacrés aux locaux, à l'expert-comptable, aux déplacements et autres frais de fonctionnement.

Pourquoi nous soutenir ?

En soutenant l'Observatoire des inégalités, vous contribuez à construire un outil indispensable à celles et ceux qui veulent mieux comprendre notre société ou qui luttent au quotidien pour un monde plus juste. Nos moyens demeurent très inférieurs à nos besoins. Si notre structure financière garantit son indépendance, nos moyens de fonctionnement sont très modestes. Grâce à vous, nous embauchons cette année deux nouvelles personnes. Nous devons maintenant pérenniser ces emplois. Notre faible niveau de subventions publiques nous protège des aléas des choix politiques, mais, en contrepartie, nous comptons sur vos soutiens. Pour vous proposer un contenu de qualité, pour développer nos outils, pour les diffuser à ceux qui n'ont pas accès à cette information par ailleurs, nous avons besoin de vous.

N'oubliez pas que vos dons font l'objet d'une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 66 % du montant versé, dans la limite du plafond légal. Si vous êtes imposable et que vous nous versez 50 euros par exemple, il vous en coûte réellement 17 euros. Ou encore, un don régulier de sept euros par mois équivaut, après déduction fiscale, à un versement de 28 euros par an.


Anne Brunner

Responsable des relations avec les donateurs

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

Pensez au prélèvement régulier

Pour nous, chaque don est vital. Si chaque personne qui visite notre site Internet nous versait un euro, nous pourrions multiplier notre budget par 15 environ... Un don régulier, c'est encore mieux : il nous donne une visibilité à plus long terme, il « lisse » nos rentrées financières et nous permet de mieux programmer nos actions dans l'année. Bien entendu, vous pouvez interrompre sur simple demande ce type de soutien régulier.

 NOUS SOUTENIR

L'essentiel de l'équilibre financier de l'Observatoire des inégalités en 2018

	Montant en euros	Part en %
Charges		
Salaires	115 690	50
Site Internet et webdoc	30 524	13
Édition	22 361	10
Organisation du Prix « Jeunesse pour l'égalité »	13 096	6
Frais postaux	12 513	5

L'essentiel de l'équilibre financier de l'Observatoire des inégalités en 2018

	Montant en euros	Part en %
Autres (locaux, comptable, déplacements...)	36 811	16
Total charges	230 995	100
Produits		
Dons	79 812	33
Ventes d'ouvrages	20 197	8
Formations	33 736	14
Droits de reproduction	1 144	0
Fondations et mécénat	25 000	10
Subventions	82 511	34
Autres produits	820	0
Total produits	243 220	100
Excédent affecté à nos réserves	12 255	5

Notre projet de webdocumentaire pour les jeunes, réalisé partiellement en 2018, a été financé par des subventions versées en 2017. Le montant des ressources affectées à ce projet apparaît ici.

Source : © Observatoire des inégalités

Emplacement :

[Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Actualité de l'Observatoire](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/essentiel2018>